

Comité de suivi du plan d'action sur les conditions de vie au travail du 11/2/ 2015

NEGOCIEZ SUR LES REVENDICATIONS ET ON ARRIVE!

Le 9 juillet dernier, la CGT Finances publiques claquait la porte du comité de suivi du plan d'action sur les conditions de vie au travail. Trois raisons à cela :

- ▶ le refus de la Direction générale d'intervenir pour faire retirer du DUERP des Bouches du Rhône l'accusation portée par la direction locale à l'égard des organisations syndicales de harcèlement et de mise en danger vital,
 - la volonté de l'administration centrale de transformer le comité de suivi en outil d'accompagnement des contre réformes régressives qui sont à la source du mal être grandissant au travail,
 - le refus de débattre des moyens humains matériels et financiers à dégager et à mettre en oeuvre pour répondre aux attentes des agents.
 - Un nouveau comité de suivi est convoqué pour le 11 février 2015. Son ordre du jour et les documents qui l'accompagnent se situent dans la même démarche que la CGT Finances Publiques ne cesse de dénoncer :
 - La fiche sur l'impact des grands projets à la DGFIP n'envisage pas un seconde que les dits projets puissent faire l'objet d'une modification au fond pour cause de dégradation des conditions de vie au travail. Seul, leur accompagnement est visé.
 - ✓ Sabotés par l'administration qui ne dégage aucun moyen pour répondre aux problèmes rencontrés par les agents, les espaces de dialogue font l'objet « d'un sentiment de méfiance de la part des agents » (dixit la fiche de l'administration). Tu parles, Charles! Les agents sont volontaires pour parler de l'organisation et de la vie au travail. Ils y mettent juste une condition : que ça produise des résultats concrets sur leur quotidien.
 - Le bilan du tableau de veille social est jugé par les directions comme un instrument qui permet un dialogue social constructif. Mais curieusement vous ne trouverez nulle part dans cette fiche la moindre indication sur les moyens mis en œuvre pour répondre aux difficultés rencontrées.
 - ✓ Sur les augmentations d'écrêtements des horaires variables, l'administration s'en remet d'abord à la surveillance des agents et au rappel de la règlementation pour chuter sur un possible assouplissement du dispositif.
 - Mais croyez-vous qu'elle ciblerait les causes de ces évolutions et qu'elle ouvrirait des pistes réelles de résolutions, par exemple sur le manque d'effectifs ? Vous n'y pensez pas !
 - Non, elle préfère donner en exemple (en pâture ?) les difficultés rencontrées par un agent « dans l'exécution de son travail ». Et, Ô miracle, la solution de la Direction générale est là : « une formation pourra lui être proposée pour les surmonter ».
 - Un proverbe d'orient dit qu' « on voit mieux la paille dans l'œil de son voisin que la poutre qu'on a dans le sien ». La DG devrait méditer...
 - Quant à la médiation sociale, si elle ne doit pas être rejetée dans son principe, elle s'avère dans un contexte aussi dégradé, comme un « emplâtre sur une jambe de bois ».

Montreuil, le 10 février 2015

Syndicat national CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451 263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.frTél.: 01.55.82.80.80



Le constat est sans appel : le plan d'action de l'administration sur les conditions de vie au travail est devenu une simple opération d'affichage. Toutes les pistes avancées se situent dans l'accompagnement d'une démarche qui, inéluctablement, malmène le travail à la DGFIP et ceux qui l'accomplissent. A cet égard, il aurait été légitime que l'administration inscrive d'ellemême la question des suicides à l'ordre du jour, au moment où ils font une douloureuse actualité dans des services.

Le contenu de cette réunion est à relier aux premiers échanges sur la revue des missions. Ils montrent qu'au nom d'une prétendue volonté d'amélioration de la situation des agents, la Direction générale entend mettre en œuvre des mesures qui lui permettront de continuer à décliner la politique d'austérité dans les services, de poursuivre les suppressions d'emplois et qui aboutiront à de nouvelles dégradations des conditions de vie au travail. Abandon de missions, fermetures et concentrations de services, restrictions des horaires d'ouverture au public, etc., telles sont les boussoles administratives!

D'une manière générale, ce sont les mêmes problématiques qui émergent du projet d'accord Fonction publique sur la qualité de vie au travail : l'absence de tout engagement du gouvernement sur la question des moyens concrets à mettre en œuvre. C'est pourquoi, instruite par l'expérience pratique à la DGFIP, la CGT Finances Publiques est opposée à sa signature.

La CGT finances Publiques ne se rendra donc pas à ce comité de suivi, non pas qu'elle en fasse une démarche de principe, mais parce qu'elle entend signifier à la Direction générale qu'il est temps de négocier, sans aucune exclusive, sur les revendications des agents pour mettre un terme à la dégradation continue des conditions de vie au travail.

Que la Direction générale fasse cette annonce et la CGT Finances publiques arrive!

En attendant, elle appelle les agents à porter, partout sur le territoire, auprès des directions et dans l'unité la plus large, leurs revendications concrètes et l'exigence d'ouverture de négociations pour l'amélioration des conditions de vie au travail.

Pour la plus large part, c'est de leur intervention collective que dépend la suite des évènements.